

LES PÔLES SOLIDARITÉS

Après l'année sainte de la miséricorde, nous poursuivons le chemin commencé depuis longtemps, le chemin des actes de miséricorde, de justice, de partage, d'amour fraternel, d'attention aux autres.

Il n'est en effet pas possible de se dire chrétiens sans être au service des plus vulnérables. L'amour des frères, c'est la foi en actes. C'est une foi qui agit. La charité est constitutive de notre foi. L'Écriture Sainte ne cesse de le répéter, faisant écho aux paroles du Christ : « ce que vous avez fait aux plus petits d'entre les miens, c'est à moi que vous l'avez fait » (Mt 25, 40). Et les apôtres prolongent, dans leurs lettres, les paroles du Seigneur. Par exemple, Saint Paul aux galates : « Ce qui importe, c'est la foi agissant par la charité » (Ga 5, 6), ou encore Saint Jacques : « A quoi bon dire qu'on a de la foi, si l'on n'a pas les œuvres ? » (Jc 2, 14). Le service de la fraternité est l'expression de notre foi. Tous les papes contemporains le soulignent, par exemple, le Pape François : « Comme l'Église est missionnaire par nature, ainsi surgit inévitablement d'une telle nature, la charité effective pour le prochain, la compassion qui comprend, assiste et promeut. »¹

A cause de tout cela et prenant acte de l'augmentation des situations de précarité dans notre région et ailleurs, j'ai placé, dans la lettre pastorale de 2014, la solidarité comme première des orientations diocésaines. J'y encourage les Pôles de solidarité paroissiaux ou au niveau d'une zone pastorale. Dans cette lettre pastorale, je relève quatre défis :

- ✓ Quelle place et parole laissons-nous aux plus fragiles d'entre nous, dans nos paroisses, dans les conseils ou équipes paroissiales ?
- ✓ Quelle dimension missionnaire donnons-nous à la solidarité ?
- ✓ Cherche-t-on à réfléchir sur les causes de la pauvreté et des misères de toutes sortes ?
- ✓ Dans nos communautés, nous avons aussi à relever les défis de l'urgence.

Un « *Pôle Solidarité* » peut avoir des objectifs et des priorités diverses. Il peut être :

- ✓ Un lieu d'échange et de concertation à partir du vécu et de l'action de chacun.
- ✓ Un lieu de vigilance et de « *veille locale* » pour nous rendre proches des blessés de la vie, faire route avec eux, les considérer comme de vrais partenaires.
- ✓ Un lieu où l'on essaie de donner une réponse à une situation d'urgence, par la mise en réseau, l'information mutuelle, la concertation et l'association des compétences de plusieurs (individuelles, associatives ou institutionnelles).
- ✓ Un lieu de formation/information, de relecture et de ressourcement pour ceux qui sont engagés sur ce terrain de l'urgence et de la solidarité en les aidant :
 - à faire le lien entre leur action, leur foi,
 - à enraciner spirituellement leur engagement,
 - à relire leur action,
 - à nommer comment ils reçoivent au moins autant qu'ils donnent.
- ✓ Un lieu où l'on conduit un travail de sensibilisation des communautés chrétiennes (enfants, jeunes, adultes) sur l'importance et la place de la charité.
- ✓ Un lieu où l'on peut mettre en œuvre des initiatives favorisant un « *vivre ensemble* ».
- ✓ Un lieu où nous vivons la réciprocité, le « *faire avec* » : où nous laissons de la place et donnons la parole aux plus fragiles d'entre nous.

**Comité
Vigilance Solidarité**
7 chemin de la Censive
CS 82243
44322 NANTES CEDEX 3
Permanence : Jeudi 9h - 12h30



02 49 62 22 75 - 06 89 99 40 07



vigilance.solidarite@nantes.cef.fr

J'ajoute deux autres points :

✓ Une des caractéristiques de la charité, de l'amour fraternel, c'est la réciprocité. Si nous donnons de notre temps, si nous posons des gestes concrets d'engagement, de service, d'entraide, nous recevons beaucoup de la part des plus fragiles de nos frères, comment nommons-nous cela ?

✓ L'unique commandement du Christ qu'il laisse à ses disciples : « Aimez-vous les uns les autres comme je vous aimés » (Jn 15, 12), est notre référence permanente. Il paraît parfois si difficile, exigeant, épuisant. Mais il « ne devient possible que parce qu'il n'est pas seulement une exigence : l'amour peut être commandé parce qu'il est d'abord donné »² (« Dieu est Amour » n°14). Accueillons cet Amour qui vient de Dieu.

A tous les membres des Pôles de solidarité, j'exprime ma profonde gratitude pour la mission qu'ils remplissent.

+Jean-Paul James, évêque de Nantes

1. François, « La joie de l'Evangile », n° 179
2. Benoît XVI, « Dieu est Amour », n° 14

1 Fondements

Jésus présent dans les pauvres

Jésus veut que nous le reconnaissons dans les plus fragiles et que nous prenions soin d'eux « J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger... j'étais un étranger et vous m'avez recueilli... » (Mt 25, 31). C'est la porte du salut que le Christ nous ouvre quand nous servons nos frères, tous nos frères par amour de Dieu.

Le Sacrement du frère

La rencontre avec les plus pauvres (...) n'est pas une simple conséquence de la foi, mais se situe en son cœur comme son « terreau ». Servir la charité par la diaconie n'est pas alors seulement un devoir éthique mais, de manière plus profonde, un « rendez-vous avec le Christ ». En parlant de diaconie, on permet aux chrétiens de vivre leurs engagements solidaires - à l'intérieur ou non du cadre ecclésial - comme une expérience de type sacramentel (Note théologique N°1 de Diaconia 2013).

La charité comme tâche de l'Eglise

« L'amour du prochain, enraciné dans l'amour de Dieu, est avant tout, une tâche pour chaque fidèle, mais il est aussi une tâche pour la communauté ecclésiale entière, et, cela à tous les niveaux. » (§20 Dieu est amour, Encyclique de Benoît XVI)

« Le devoir de la charité est une tâche intrinsèque de l'Eglise entière et de l'évêque dans son diocèse. L'exercice de la charité est un acte de l'Eglise en tant que telle. Au même titre que le service de la Parole et des sacrements, elle fait partie de l'essence de sa mission originare. » (§32 Dieu est amour, Encyclique de Benoît XVI)

2 Pour une pastorale de la Solidarité

Le service de la vie des hommes, en particulier les plus modestes, service décliné en solidarité, justice, générosité est l'un des trois piliers de la mission de l'Eglise avec l'annonce de la Parole et la célébration des sacrements.

Quelques repères

Un « Pôle Solidarité » en paroisse, inter-paroisses ou zone pastorale ne constitue pas une organisation caritative supplémentaire.

Un « Pôle Solidarité », est différent d'un lieu à un autre, selon le contexte géographique, historique ou social de son territoire. Il est composé de Chrétiens, facilitateurs d'un travail en réseaux, impliqués et soucieux de « l'attention au frère ».

Le lien avec l'EAP doit être très étroit, en faisant en sorte, par exemple, qu'un membre du Pôle de solidarité soit membre de l'EAP.

Tous ces acteurs s'inscrivent en témoins. Ils accompagnent, autour d'eux, des situations de détresse (humaines, matérielles, familiales, psychologiques, médicales, etc.), avec un souci de solidarité et de charité. Ils veillent à l'épanouissement d'autrui et à une vigilance contre tout comportement ou risque réciproque d'assistanat ou de rejet de l'autre.